

# CHAMBERS GLOBAL 2018 A CLASSÉ MCMILLAN AU RANG DES CABINETS D'AVOCATS CHEFS DE FILE DANS PLUSIEURS DOMAINES DE PRATIQUE

Publié le 14 mars, 2018

Catégories: [Actualités](#)

## **Chambers Global 2018 a classé McMillan au rang des cabinets d'avocats chefs de file dans plusieurs domaines de pratique**

Dans l'édition 2018, *Chambers Global* a classé McMillan au rang des cabinets d'avocats chefs de file dans plusieurs domaines de pratique, notamment services bancaires et financiers, droit de la concurrence et législation antitrust, droit du commerce international et OMC, Projets : PPP et infrastructures et restructuration et insolvabilité.

*Chambers* a également distingué 17 avocats du cabinet en raison de leur travail dans une vaste gamme de domaines de pratique. Nous tenons à féliciter les avocats suivants de cette distinction remarquable :

- Neil Campbell – concurrence et antitrust
- Casey Halladay – concurrence et antitrust
- Robin Junger – Autochtones et environnement
- Andrew Kent – Restructuration et insolvabilité
- David Kent – concurrence et antitrust : avocats plaidants; règlement des différends : recours collectifs (défense)
- Geoffrey Kubrick – Commerce international et OMC
- Max Mendelsohn – Restructuration et insolvabilité (*senior statesmen*)
- Timothy Murphy – Projets : PPP et infrastructures
- James Musgrove – concurrence et antitrust
- Mark Opashinov – concurrence et antitrust
- Jeffrey Rogers – Services bancaires et financiers
- Waël Rostom – Restructuration et insolvabilité
- Candy Saga – Projets : PPP et infrastructures
- Peter Willis – Financement de projets; projets : PPP et infrastructures

- Robert Wisner – Règlement des différends : arbitrage
- Stephen Wortley – Droit des sociétés et fusions et acquisitions (cabinets internationaux) (expert en poste à l'étranger) (Chine)
- Bernhard Zinkhofer – Énergie et ressources naturelles : droit minier

Pour consulter la liste complète des classements, visitez le site du [2018 Chambers Global Guide](#).

*Les répertoires Chambers classent les meilleurs avocats et cabinets d'avocats depuis 1990 et couvrent désormais 185 territoires dans le monde. Les avocats sont classés en fonction de leurs compétences, de leurs connaissances et de leur expérience, ainsi que de leur efficacité et de leur service aux clients. Le classement des domaines de pratique tient compte des propositions reçues et des recherches objectives et approfondies menées par les chercheurs de Chambers auprès d'avocats et de clients.*